



Cour des comptes

intro rapport :

La direction générale des finances publiques (DGFIP) et la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) constituent les deux principales directions à réseau territorial du ministère de l'économie, des finances et de la relance, à la fois par leurs effectifs (près de 100 000 agents pour la DGFIP, 17 000 pour la DGDDI, dont 90% travaillent au sein du réseau local) et par leur présence sur tout le territoire national.

Ces deux administrations ont été fortement mobilisées en 2020 pour soutenir l'économie française, tant au titre de leurs missions traditionnelles que de missions nouvelles directement liées à la crise sanitaire, telles que le versement d'aides aux entreprises (fonds de solidarité) et l'approvisionnement du pays en équipements de protection individuelle (dont les masques de protection) et en matériel médical.

Elles ont dû adapter très rapidement leurs organisations pour remplir ces missions, notamment lors des différentes phases aiguës de la crise : du 17 mars au 11 mai et du 30 octobre au 15 décembre 2020, puis du 3 avril au 3 mai 2021.

Au terme de son enquête, la Cour constate que les deux grandes directions à réseau de Bercy n'étaient pas préparées à une crise aussi brutale (I). Elles ont cependant su s'adapter pour assurer leurs missions prioritaires et mettre en oeuvre des dispositifs exceptionnels créés pour faire face à la crise (II).

Lien vers le rapport

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2022>

fichiers:



[Télécharger 20220216-rpa-09-administrations-fiscales-douanieres.pdf](#) (859.06 Ko)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

[Télécharger 20220216-synthese-rpa-2022.pdf](#) (2.78 Mo)



[Télécharger 20220216-rapport-rpa-2022.pdf](#) (8.02 Mo)

Public: [Infos / actions](#)

[Missions](#)

[Fiches Techniques / Argumentaires](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
